Saint-Césaire
Ville en mouvement

Séance ordinaire du 10 juin 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire tenue le mardi 10 juin 2025, à compter de 19 h 30 à la salle du Conseil municipal, 1111, avenue Saint-Paul, Saint-Césaire, sous la présidence de monsieur le maire, Luc Forand, et à laquelle assistent mesdames et messieurs les conseillers :

Poste	***Nom***
Conseillère, district électoral nº 1	Joanie Généreux
Conseiller, district électoral nº 2	Michel Denicourt
Conseiller, district électoral nº 3	Michel Deschamps
Conseiller, district électoral nº 4	Jacques Bienvenue
Conseillère, district électoral nº 5	Claudie Létourneau
Conseiller, district électoral nº 6	Denis Chagnon

Sont aussi présentes: Me Isabelle François, directrice générale et assistante greffière, Mme Micheline Quilès, trésorière et directrice générale adjointe et Mme Nancy Bernier, greffière.

ORDRE DU JOUR

- Mot de bienvenue

1. Ordre du jour / Adoption
2. Procès-verbaux des 13 et 15 mai 2025 / Adoption
3. Comptes payés, payables et recevables / Approbation

Première période de questions

DÉPÔT DE DOCUMENTS

4. Procès-verbal de correction de la résolution 2024-12-384
5. Procès-verbal de correction de la résolution 2025-05-161
6. Voile d'ombrage pour le carré de sable au parc du Complexe sportif / Frais supplémentaires **(Point retiré)**

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7. Congrès annuel de la FQM 2025 / Inscriptions
8. Soutien lors des élections générales 2025 - Matériel d'élection / Acquisition
9. Poste de greffière / Permanence
10. Étude salariale FQM / Octroi de contrat
11. Office d'habitation de la Haute-Yamaska-Rouville – Révision 2 du Budget 2025 pour Saint-Césaire / Approbation

Demande d'appui

12. Demande au gouvernement du Québec – Maintien du crédit d'impôt pour les dons aux partis politiques municipaux 2025 / Appui

SÉCURITÉ PUBLIQUE - COUR MUNICIPALE

13. Triathlon 24 août 2025 – Parcours en vélo et piétonnier / Demande d'autorisation
14. Poste de directeur du service de Protection et de Secours civil / Nomination et permanence
15. Poste de greffière à la Cour municipale / Permanence

16. Plan municipal de sécurité civile / Adoption
17. Poste de capitaine à la prévention et à la sécurité civile / Embauche

TRAVAUX PUBLICS

Voirie

18. Postes de journalier temporaire - saisonnier / Embauches
19. Remplacement des conduits d'eau de la piscine et du préfiltre au complexe sportif / Octroi de contrat
20. Balançoire escarpolette / Acquisition
21. Nettoyage des réservoirs d'eau potable et d'eau brute / Octroi de contrat

URBANISME

22. Poste d'inspectrice en bâtiments et en environnement / Départ

LOISIRS, CULTURE et VIE COMMUNAUTAIRE – BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

23. Poste de responsable de la bibliothèque municipale / Correction de l'intégration salariale
24. Soccer Été 2025 – Mandat d'arbitrage / Approbation
25. Grille de pondération appel d'offres : Conception et construction d'un véloparc AO / Loisir 202506.07 / Approbation

Affaire nouvelle

26. Fondation Ô P'tit Creux / Demande d'appui financier

Correspondances

27. Liste de correspondances

Communication du maire

Seconde période de questions

Fin de la séance

Ouverture de la séance
Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Résolution 2025-06-162

Ordre du jour / Adoption

Considérant que le conseil municipal a pris connaissance de l'ordre du jour tel que modifié de la présente séance, et, qu'il s'en déclare satisfait;

En conséquence, il est proposé par Michel Denicourt

Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié par la greffière.
Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Saint-Césaire
Ville en mouvement

Séance ordinaire du 10 juin 2025

Résolution 2025-06-163

Procès-verbaux des 13 et 15 mai 2025 / Adoption

Une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 13 mai 2025 et de la séance extraordinaire du 15 mai 2025 ont été remises à chacun des membres du Conseil selon les dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19), la greffière est dispensée de la lecture.

En conséquence, il est proposé par Denis Chagnon

Et résolu que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 13 mai 2025 et de la séance extraordinaire du 15 mai 2025 soient et sont adoptés tels que rédigés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Résolution 2025-06-164

Approbation des comptes payés, payables et recevables

Il est proposé par Jacques Bienvenue

Et résolu que les comptes payés, payables et recevables inscrits sur les listes soient et sont acceptés tels que présentés à savoir :

Comptes payés	Pour la somme de
Chèques n^{os} : S13291 à S13301 S13386 à S13404 62800 à 62806 62823 à 62857	**432 649,43 $**
Comptes payables	Pour la somme de
Chèques n^{os} : S13405 à S13486 62858 à 62871	**170 159,35 $**
Comptes recevables	Pour la somme de
Factures n°s 5FD000061 à 5FD000081 5RV000005 à 5RV000006	**43 241,45 $**

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Première période de questions

Conformément au règlement sur la régie interne des séances, le président invite les personnes présentes à poser des questions aux membres du conseil municipal.

Dépôt de documents

Procès-verbal de correction à la résolution 2024-12-384 / Postes de capitaines aux opérations / Embauche

Conformément à l'article 92.1 de la *Loi sur les cités et les villes*, RLRQ c C-19, la soussignée, greffière de la Ville de Saint-Césaire, apporte une correction à la résolution n° 2024-12-384 adoptée à la séance ordinaire du conseil, tenue le 10 décembre 2024, puisqu'une erreur apparaît à la relecture des documents soumis à l'appui de la décision prise.

Saint-Césaire
Ville en mouvement

Séance ordinaire du 10 juin 2025

La correction est la suivante :

Une partie de la résolution n°2024-12-384 se lit comme suit :

« Le salaire est établi selon la grille salariale du personnel-cadre et est fixé à l'échelon 5 du poste de capitaine, le tout soumis à une période de probation de 6 mois débutant à la date d'embauche. »

Or, on devrait lire :

« Le salaire est établi selon la grille salariale du personnel-cadre et est fixé à l'échelon 5 du poste de capitaine. **Le poste de M. Thierry Pion-Girouard est soumis à une période de probation de 6 mois débutant à la date d'embauche.** »

J'ai dûment modifié la résolution n°2024-12-384 en conséquence.

Procès-verbal de correction à la résolution 2025-05-161 / Plans et devis pour la réfection du rang de la Petite-Barbue / Octroi de mandat

Conformément à l'article 92.1 de la *Loi sur les cités et les villes*, RLRQ c C-19, la soussignée, greffière de la Ville de Saint-Césaire, apporte une correction à la résolution n° 2025-05-161 adoptée à la séance extraordinaire du conseil, tenue le 15 mai 2025, puisqu'une erreur apparaît à la relecture des documents soumis à l'appui de la décision prise.

La correction est la suivante :

La résolution n°2025-05-161 se lit comme suit :

« **Et résolu** d'octroyer un mandat de services professionnels pour la préparation de plans et devis pour la réfection du rang de la Petite-Barbue, à Tetra Tech QI inc. au montant de 33 350 $ plus les taxes, tel qu'il appert de la proposition de service datée du 7 mai 2025. »

Or, on devrait lire :

« **Et résolu** d'octroyer un mandat de services professionnels pour la préparation de plans et devis pour la réfection du rang de la Petite-Barbue, à Tetra Tech QI inc. au montant de 3**6** 350 $ plus les taxes, tel qu'il appert de la proposition de service datée du 7 mai 2025. »

J'ai dûment modifié la résolution n°2025-05-161 en conséquence.

Résolution 2025-06-165

Congrès 2025 de la FQM / Inscription et hébergement

Il est proposé par Michel Deschamps

Et résolu d'autoriser, dans le cadre du congrès 2025 de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) qui se tiendra à Québec du 25 au 27 septembre prochain, les frais d'inscription et d'hébergement plus les frais de déplacement et les taxes, pour quatre (4) de nos élus, comme suit :

- Inscription : 999 $ / inscription
- Hébergement : 367,71 $ / nuitée

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Résolution 2025-06-166

Soutien lors des élections générales 2025 - Matériel d'élection / Acquisition

Il est proposé par Claudie Létourneau

Et résolu d'octroyer un contrat pour l'acquisition du matériel électoral requis dans le cadre des élections générales 2025, à la firme Innovision+ inc. de Québec, d'une enveloppe budgétaire estimée à 2 827,50 $ plus les taxes, tel qu'il appert de l'offre de services de février 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Résolution 2025-06-167

Poste de greffière / Permanence

Considérant que Madame Nancy Bernier a été embauchée le 2 décembre 2024 au poste de greffière pour la Ville de Saint-Césaire et que sa période de probation se termine le 2 juin 2025;

Considérant que la direction générale est satisfaite du travail accompli et recommande sa permanence;

En conséquence, il est proposé par Joanie Généreux

Et résolu d'accorder la permanence à Madame Nancy Bernier au poste de greffière de la Ville de Saint-Césaire à partir du 2 juin 2025 avec tous les avantages rattachés à ce poste**.**

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Résolution 2025-06-168

Étude salariale FQM / Octroi d'un contrat

Il est proposé par Jacques Bienvenue

Et résolu d'octroyer un contrat pour la révision de la structure salariale des cadres, à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) estimée à une banque de 40 heures, pour une enveloppe budgétaire maximale de 8 800 $, selon les honoraires suivants, tel qu'il appert de la proposition de service datée du 5 mai 2025 :

- Avocats et conseillers en relations du travail : 175 $ à 220 $
- Conseillers en rémunération: 205 $ à 220 $

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Saint-Césaire
Ville en mouvement

Séance ordinaire du 10 juin 2025

Résolution 2025-06-169

Office d'habitation de la Haute-Yamaska-Rouville – Révision 2 du Budget 2025 pour Saint-Césaire / Approbation

Il est proposé par Michel Denicourt

Et résolu d'approuver la révision budgétaire nº 2 du budget 2025 de l'Office d'Habitation Haute-Yamaska-Rouville pour l'ensemble immobilier 1110 de Saint-Césaire, en référence au document daté du 2 juin 2025, le tout comme suit :

Révision nº	Date	Budget approuvé précédent	Budget approuvé cumulatif
1	2025-03-03	7 424 $	32 354 $
2	2025-06-02	32 354 $	32 436 $

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Résolution 2025-06-170

Demande au gouvernement du Québec - Maintien du crédit d'impôt pour les dons aux partis politiques municipaux 2025 / Appui

Considérant l'annonce par le Gouvernement du Québec de l'abolition du crédit d'impôt provincial pour les dons aux partis politiques municipaux à compter du 1er janvier 2026;

Considérant que lors des élections municipales de 2021, à l'échelle de la province, seuls 2 954 postes de mairesses / maires ou conseillères / conseillers ont été pourvus par scrutin, alors que 4 970 avaient été élus par acclamation, et n'avaient en conséquence fait l'objet que d'une seule et unique candidature (source: *Données relatives à l'élection générale municipale 2021 - Compilation et traitement statistique, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, 2022*);

Considérant que les partis politiques municipaux sont un moteur important de la vitalité démocratique locale, aidant à solliciter des candidatures de qualité pour les citoyens;

Considérant que les partis politiques municipaux contribuent grandement aux débats locaux sur divers enjeux, que ce soit en matière d'aménagement du territoire, de développement économique et de niveau de services publics à la population;

Considérant que ce faisant, les partis politiques municipaux contribuent à hausser le taux de participation aux élections municipales;

Considérant que la disparition de ce crédit d'impôt rendra beaucoup plus difficile la sollicitation de dons pour les partis politiques municipaux auprès des citoyens et compliquera d'autant les opérations de ceux-ci;

En conséquence, il est proposé par Denis Chagnon

Et résolu de demander au gouvernement du Québec de rétablir, pour les années 2026 et suivantes, le crédit d'impôt provincial pour don à un parti politique municipal;

Que copie de la présente résolution soit transmise au premier ministre du Québec, M. François Legault, au ministre des Finances, M. Éric Girard, à la

députée de Repentigny et ministre de l'Éducation supérieure, Mme Pascale Déry, à la ministre des Affaires municipales et de L'Habitation, Mme Andrée Laforest, à l'Union des municipalités du Québec, à la Fédération québécoise des municipalités.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Résolution 2025-06-171

Triathlon 2025 – Parcours en vélo et piétonnier / Autorisation

Il est proposé par Michel Deschamps

Et résolu d'autoriser la tenue de la 5e édition du triathlon « Au cœur de la Montérégie » qui se déroulera sur le territoire de Saint-Césaire le dimanche 24 août 2025, tel qu'il appert dans la recommandation de M. Thierry Pion-Girouard, directeur par intérim du service de Protection et de Secours civil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Résolution 2025-06-172

Postes de directeur du service de Protection et de Secours civil / Nomination et permanence

Considérant que M. Thierry Pion-Girouard a été embauché le 9 décembre 2024 au poste de capitaine aux opérations du service de Protection et de Secours civil de la Ville de Saint-Césaire et que sa période de probation se termine le 9 juin 2025;

Considérant la nomination de M. Thierry Pion-Girouard à titre de directeur du service de Protection et de Secours civil par intérim de la Ville de Saint-Césaire le 10 mars 2025.

Considérant que la direction générale est satisfaite du travail accompli et recommande sa permanence et recommande également sa nomination officielle à titre de directeur du service de Protection et de Secours civil;

En conséquence, il est proposé par Claudie Létourneau

Et résolu d'accorder la permanence à M. Thierry Pion-Girouard et de le nommer au poste de directeur du service de Protection et de Secours civil de la Ville de Saint-Césaire à partir du 9 juin 2025 avec tous les avantages rattachés à ce poste**.**

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Résolution 2025-06-173

Poste de greffière à la Cour municipale / Permanence

Considérant que Madame Julie Lajeunesse-Brochu a été embauchée le 25 novembre 2024 au poste de greffière de la Cour municipale pour la Ville de Saint-Césaire et que sa période de probation se termine le 25 mai 2025;

Considérant que la direction générale est satisfaite du travail accompli et recommande sa permanence;

En conséquence, il est proposé par Joanie Généreux

Et résolu d'accorder la permanence à Madame Julie Lajeunesse-Brochu au poste de greffière de la Cour municipale de la Ville de Saint-Césaire à partir du 25 mai 2025 avec tous les avantages rattachés à ce poste**.**

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Résolution 2025-06-174

Plan municipal de sécurité civile / Adoption

Considérant que les municipalités locales ont, en vertu de la *Loi sur la sécurité civile* (RLRQ, c. S 2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

Considérant que la Ville de Saint-Césaire est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à l'origine de sinistres;

Considérant que le conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire reconnaît que la Ville peut être touchée par un sinistre en tout temps;

Considérant l'importance de se préparer aux sinistres susceptibles de survenir sur son territoire;

Considérant que cette préparation doit être maintenue opérationnelle et faire l'objet d'un suivi régulier auprès du conseil municipal;

Considérant que les mesures mises en place par la Ville et consignées dans le plan de sécurité civile sont conformes aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* (RLRQ c S-2.4, r 1);

En conséquence, il est proposé par Jacques Bienvenue

Et résolu que le plan de sécurité civile de la Ville de Saint-Césaire soit adopté;

Que cette résolution abroge tout plan de sécurité civile adopté antérieurement par la Ville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Résolution 2025-06-175

Poste de capitaine à la prévention et à la sécurité civile / Embauche

Considérant la recommandation du directeur du service de Protection et de Secours civil et de la direction générale de la Ville de Saint-Césaire suite à l'appel de candidatures et aux entrevues avec les postulants sélectionnés pour le poste de capitaine à la prévention et à la sécurité civile;

En conséquence, il est proposé par Michel Denicourt

Et résolu d'embaucher, à temps plein, M. Samuel Chandonnet, au poste de capitaine à la prévention et à la sécurité civile du service de Protection et de Secours civil de la Ville de Saint-Césaire. Le salaire est établi selon la grille

salariale du personnel-cadre et est fixé à l'échelon 3 du poste de capitaine, le tout soumis à une période de probation de 6 mois débutant à partir du 1er juillet 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Résolution 2025-06-176

Postes journaliers 1 temporaire - saisonnier / Embauches

Il est proposé par Denis Chagnon

Et résolu d'embaucher Mesdames Diane Héroux et Mélina Hamelin Cabana au poste de journalier 1 temporaire/saisonnier au service des Travaux publics, lesquels entreront en fonction le 5 mai 2025 pour Madame Diane Héroux et le 20 mai pour Madame Mélina Hamelin.

La rémunération associée à ce poste de journalier temporaire/saisonnier 1 est établie selon l'échelon 1 de la grille salariale en vigueur des emplois cols bleus.

L'horaire de travail est de 30 heures par semaine durant 20 semaines pour un total d'environ 600 heures.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Résolution 2025-06-177

Remplacement des conduits d'eau de la piscine et du préfiltre au complexe sportif / Octroi d'un contrat

Il est proposé par Michel Deschamps

Et résolu d'octroyer un contrat pour le remplacement des conduits d'eau de la piscine et du préfiltre à GBI Mécanique de Granby, au montant de 93 700 $ plus les taxes, tel qu'il appert de la proposition de service datée du 8 octobre 2024.

Il est également résolu que les travaux doivent être exécutés lorsque la piscine sera fermée, soit à partir du 26 août et qu'ils devront être terminés au plus tard le 10 septembre 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Résolution 2025-06-178

Balançoire escarpolette / Acquisition

Il est proposé par Claudie Létourneau

Et résolu de procéder à l'acquisition d'une balançoire escarpolette, à la compagnie Go-Élan de Bécancour, au montant de 4 706,40 $ plus les taxes, tel qu'il appert de la soumission P-10487 datée du 23 avril 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Saint-Césaire
Ville en mouvement

Séance ordinaire du 10 juin 2025

Résolution 2025-06-179

Nettoyage des réservoirs d'eau potable et d'eau brute / Octroi d'un contrat

Il est proposé par Joanie Généreux

Et résolu d'octroyer un contrat pour le nettoyage des réservoirs d'eau potable et d'eau brute à Divex Marine inc. de Mont-Saint-Hilaire, au montant de 9 326,49 $ plus les taxes, tel qu'il appert de la proposition de service datée du 12 mai 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Résolution 2025-06-180

Poste d'inspectrice en bâtiments et en environnement / Départ

Il est proposé par Jacques Bienvenue

Et résolu que le conseil municipal prend acte du départ au poste d'inspectrice en bâtiments et en environnement, de Madame Tania Atkinson-Marcoux, lequel est effectif le 19 juin 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Résolution 2025-06-181

Poste de responsable de la bibliothèque municipale / Correction de l'intégration salariale

Considérant l'embauche de Madame Frédérick St-Jacques au poste de responsable de la bibliothèque en date du 3 février 2025.

Considérant qu'il y a lieu de procéder à une correction de l'intégration salariale du poste de la responsable de la bibliothèque.

En conséquence, il est proposé par Michel Denicourt

Et résolu d'établir à l'échelon 2 la rémunération du poste de Madame Frédérick St-Jacques à titre de responsable de la bibliothèque, et ce, rétroactivement au 3 février 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Résolution 2025-06-182

Soccer Été 2025 – Mandat d'arbitrage / Approbation

Il est proposé par Denis Chagnon

Et résolu d'approuver le mandat d'arbitrage pour la saison de soccer de l'Été 2025 comme suit :

Séance ordinaire du 10 juin 2025

Désignation des arbitres;

- Thomas Favreau,
- Charles Fournier,
- Alexis Bourgault,
- Emrick Larose,
- Fenosoa Rafaralahindrina,
- Alexia Bergeron,
- Andy Chicoine-Lessard,
- Arnaud Parent,
- Cléofey Gosselin,
- Damien Émard,
- Isaac Normandin,
- Jacob Girard,
- Léa Surprenant,
- Léo Didier de Varennes,
- Lucas Djé Randriamihantasoa,
- Nathan Denicourt,
- Olivier Boucher,
- Zac Favreau.

Tarifs appliqués selon la catégorie

- Catégorie Novice (U6): 18 $ / partie,
- Catégorie Atome (U8) et Moustique (U10): 19 $ / partie,
- Catégorie Pee-Wee (U13) et + : 22 $ / partie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Résolution 2025-06-183

Grille de pondération appel d'offres : Conception et construction d'un véloparc AO / Loisir 202506.07 / Approbation

Considérant l'appel d'offres public que la Ville prévoit effectuer pour la conception et la construction d'un véloparc;

Considérant que le Conseil souhaite avoir recours à une grille de pondération qui inclut le prix, comme le permet l'article 573.1.0.1 de la *Loi sur les cités et villes*, RLRQ c C-19;

En conséquence, il est proposé par Michel Deschamps

Et résolu d'approuver le système de pondération qui inclut le prix et l'évaluation des offres ainsi que les critères de sélection à être utilisés pour l'appel d'offres : Conception et construction d'un véloparc AO / Loisir 202506.07.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Affaire nouvelle

Résolution 2025-06-184

Fondation Ô P'tit Creux / Demande d'appui financier

Considérant la demande d'appui financier reçue le 9 juin dernier de la Fondation Ô P'tit Creux pour le tournoi de balle familial;

Saint-Césaire
Ville en mouvement

Séance ordinaire du 10 juin 2025

En conséquence, il est proposé par Claudie Létourneau

Et résolu d'octroyer un don de 1000 $ à la Fondation Ô P'tit Creux pour le tournoi de balle familial, afin de subvenir aux besoins des enfants en milieu scolaire, sur présentation des pièces justificatives requises.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Correspondances

Communication du maire

Période de questions

Conformément aux dispositions de la loi, le président invite les personnes présentes à poser des questions aux membres du conseil municipal.

Fin de la séance.

Luc Forand	Nancy Bernier
Maire	Greffière

Certificat de crédits

Je soussignée, Micheline Quilès, trésorière, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :

2025-06-164 2025-06-165 2025-06-166 2025-06-168 2025-06-169, 2025-06-175 2025-06-177 2025-06-178 2025-06-179, 2025-06-180, 2025-06-181 2025-06-182 2025-06-184.

Micheline Quilès
Trésorière et directrice générale adjointe